

Concession d'aménagement de la ZAC des Hauts du Chazal - Commission d'Appel d'Offres - Modification de la représentation de la Ville de Besançon

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Dans sa séance du 13 mai 2004, le Conseil Municipal a créé une Commission d'Appel d'Offres spécifique au sein de la Concession d'aménagement de la ZAC des Hauts du Chazal composée de deux représentants de la Ville de Besançon et de deux représentants du Grand Besançon.

Par délibération du 22 mai 2008, le Conseil Municipal a désigné les élus suivants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres de la Concession d'aménagement de la ZAC des Hauts du Chazal :

Délégués titulaires :

Michel LOYAT
Catherine THIEBAUT.

Délégués suppléants :

Jacques MARIOT
Danièle POISSENOT.

Il convient de désigner Mme Nicole WEINMAN en remplacement de Mme THIEBAUT.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette désignation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a désigné Mme Nicole WEINMAN en remplacement de Mme THIEBAUT pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres de la Concession d'aménagement de la ZAC des Hauts du Chazal.

Récépissé préfectoral du 17 novembre 2009.